

III^{me} LIVRE D'AIRES
SERIEUX ET A BOIRE

DE MONSIEUR DUBUISSON.

POUR LES MOIS DE JANVIER, FEVRIER ET MARS 1695.



A PARIS,

Chez CHRISTOPHE BALLARD, seul Imprimeur du Roy pour
la Musique, rue S. Jean de Beauvais, au Mont-Parnasse.

M. D C. X C X V.

Avec Privilege de Sa Majesté.

V^m 7.508^c



III^{me} LIVRE D'AIRES SERIEUX ET A BOIRE

DE MONSIEUR DUBUISSON.

POUR LES MOIS DE JANVIER, FEVRIER ET MARS 1695.

Air à trois sur le retour de la Campagne.

QUand reviendrez-vo^s, ma Bergere, Ah! quand reviendrez-vo^s des champs? châps? Songez-vous

QUand reviendrez-vo^s, ma Bergere, Ah! quand reviendrez-vo^s des champs? champs?

QUand reviendrez-vo^s, ma Bergere, Ah! quand reviendrez-vo^s des champs? champs?

A ij

que je vous attends, Et qu'il faut quister la fougere? Quand reviedrez-vo*, ma Bergere, Ah! quand re-

Quand reviedrez-vo*, ma Bergere, Ah! quand re-

Quand reviedrez-vo*, ma Bergere, Ah! quand re-

viendrez-vo* des chaps! Que vo* y reste-t'il à faire? Cerès a donné ses presens, Et Bacchus

viendrez-vo* des champs?

viendrez-vo* des champs?

SERIEUX ET A BOIRE.

3

a finy le temps A la vendange ne cessaire, Quand reviendrez-vo^e, ma Bergere, Ah! quand re-

Quand reviendrez-vo^e, ma Bergere, Ah! quand re-

Quand reviendrez-vo^e, ma Bergere, Ah! quand re-

viendrez-vo^e des chaps; Les frimats font déjà la guerre Aux fleurs, aux oyseaux, aux a-

viendrez-vo^e des champs?

viendrez-vo^e des champs?

mans, Des bocages les plus charmans Le feuillage est tombé par terre: Quand reviendrez-

Quand reviendrez-

Quand reviendrez-

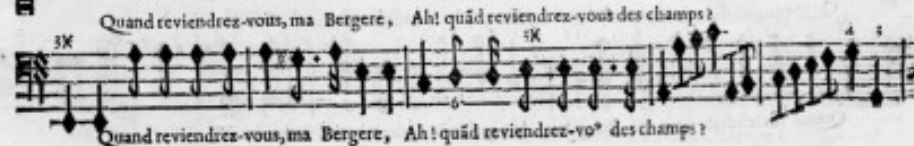
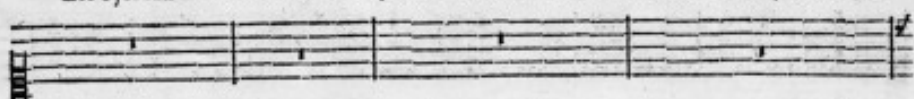
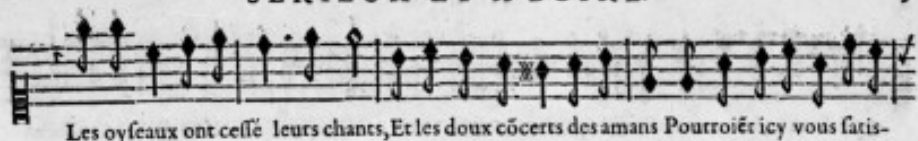
vous, ma Bergere, Ah! quâd reviendrez-vo^e des champs: La Ville à présent vo^e doit plaire,

vous, ma Bergere, Ah! quâd reviendrez-vo^e des champs?

vous, ma Bergere, Ah! quâd reviedrez-vo^e des champs?

SERIEUX ET A BOIRE.

5



pere, Sans vo* nos cœurs font languissans, Avec vo* tout plaist à nos sens, No* goûts une paix en-

tietes: Quand reviendrez-vous, ma Bergere, Ah! quand reviendrez-vous des champs? Haltez-vous donc, beauté fi

Quand reviendrez vous, ma Bergere, Ah! quand reviendrez-vous des champs?

Quand reviendrez-vous, ma Bergere, Ah! quand reviendrez-vous des champs?

SERIEUX ET A BOIRE.

9



chere Qui fait nos plaisirs innocens, Rendez-vo^s aux desirs pressans D'un amour fidelle & fin-



cere: Quand reviendrez-vous, ma Bergere, Ah! quand reviendrez-vous des champs?

Quand reviendrez-vous, ma Bergere, Ah! quand reviendrez-vous des champs?

Quand reviendrez-vous, ma Bergere, Ah! quand reviendrez-vous des champs?

B

AIR

L'Hyver defole nos costeaux, il n'est plus dans nos champs de fleurs ny de ver-

BASSE-CONTINUE.

dore, Les fougueux Aquilons ont glacé nos ruisseaux, On n'entend plus le doux mur-

BASSE-CONTINUE.

re: Mes chers amis, évitons la rigueur

BASSE-CONTINUE.

A BOIRE.

11

Du froid cruel qui me tourmente, Buons, rechauffons-nous avec cette liqueur, La na-

BASSE-CONTINUE.

ture par tout est foible & languissant; C'est dans cette boisson char-

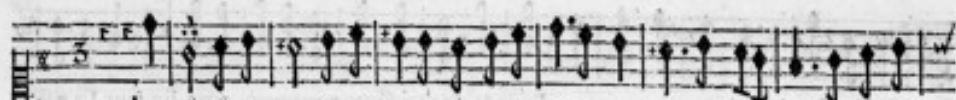
BASSE-CONTINUE.

mante Qu'elle confer- ve la vi-gueur. gueur.

BASSE-CONTINUE.

Bij





L'Assés des rigueurs de Lifette J'avois juré de n'aimer que mon chien, Et ma mu-



BASSE CONTINUE.



rien, Cette follette Vint troubler mon re- pos Par une chanfon-



BASSE-Continuë.



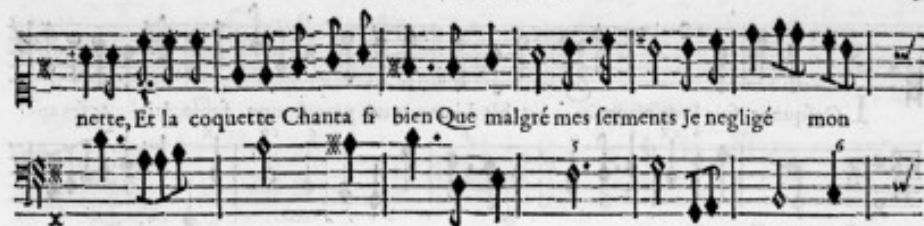
rien, Cette follette Vint troubler mon re- pos Par une chanfon-



BASSE-Continuë.

SERIEUX.

13

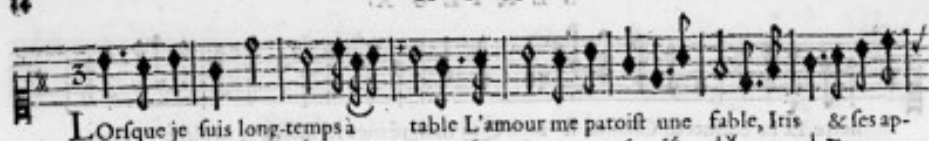


BASSE-CONTINUE.



BASSE-CONTINUE.





LA BOIRE. I A

15

son, Et plus je deviens rai-sonna-ble. ble. C'est ain-

BASSE-CONTINUE.



AIR SERIEUX.

AH! qu'il fait icy de beaux jours! Tout y réveille mes a- mours, Et tout y charme-

BASSE-CONTINUE.

roit une ame in- dif- feren- te, Mais qu'ad parmy ces bois, ces ruisseaux & ces

BASSE-CONTINUE.

fleurs y'appelle en vain mō Amarante, Tout y réveil- le mes dou- leurs. leurs. Mais

BASSE-CONTINUE.



A I R A B O I R E

17



C



UN Rapporteur inexorable M'a ce matin fait perdre mô procès; Un creancier impitoy-

UN Rapporteur inexorable M'a ce matin fait perdre mô procès; Un creancier impitoy-

able A le payer me force une heure après, Et l'infidélité d'une ingratitude mai- stresse.

able A le payer me force une heure après, Et l'infidélité d'une ingratitude maistresse,

Vient de me dépouiller de tou- te ma tendres- se: se; Quels plaisirs dans un mesme

Vient de me dépouiller de tou- te ma tendrei- se; se; Quels plaisirs dans un mesme

S E R I E U X .

19

jour De se voir sans procès, sans det- te, & sans a- mour!mour! Quel plai-
 jour De se voir sans procès, sans dette, & sans a- mour!mour! Quel plai-

C ij



UN jour le pauvre Piarrot Confus, confus d'être tou- jours auprès de la Mar-

UN jour le pauvre Piarrot Confus, confus d'être toujours auprès de la Mar-

got Sans jamais luy dire un mot; mot; Animé du jus du pot Voulut en-

got Sans jamais Sans jamais luy dire un mot; mot; Animé du jus du pot Voulut en-

fin se fai- re en- tendre Par un soupir doux & tendre, Mais par malheur il fit un

fin se faire en- tendre Par un soupir doux & tendre, Mais par malheur il fit un

A BOIRE.

21



rot. Mais par malheur il fit un rot. rot. Ani-

rot. Mais par malheur il fit un rot. rot. Ani-

Soudain la pauvre Margot
S'enfuit, s'enfuit toute éperduë & laissa-là Piarrot,
Sans vouloir luy dire mot,
Piarrot ne fut pas trop sot,
Car sans s'amuser à la plainte.
Il fut achever sa pinte,
Puis il dormir comme un sabot.

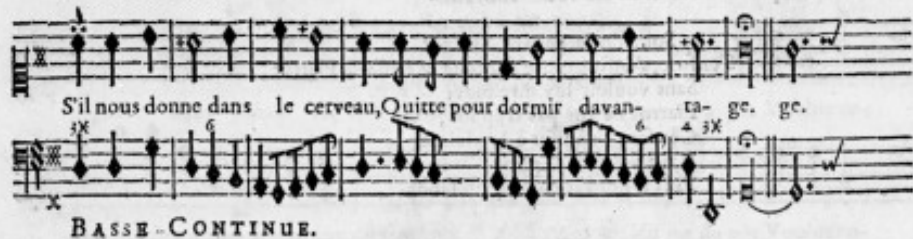


AIR A BOIRE.



A Mis, fut-il jamais breuvage Plus charmant que ce vin nou-veau? veau?

BASSE CONTINUE.

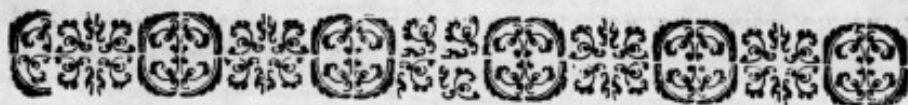


S'il nous donne dans le cerveau, Quitte pour dormir davan- ta- ge. ge.

BASSE CONTINUE.

F I N.





T A B L E.

A I R S S E R I E U X.



H: qu'il fait icy de beaux jours!	page 16
Lassé des rigueurs de Lizette.	12
Un Rapporteur inexorable.	18

A I R S A B O I R E.

Amis, fut-il jamais breuvage.	22
J'ay du bon vin, dieu marcy.	17
L'hyver désolé nos costeaux.	10
Lorsque je suis long-temps à table.	14
Quand reviendrez-vous, ma Bergere?	3
Un jour le pauvre Piarrot.	20

F I N.





EXTRAIT DV PRIVILEGE.

PAR Lettres Patentes du Roy données à Arras le onzième jour du mois de May, l'An de Grace mil six cent soixante treize, Signées LOUIS: Et plus bas, Par le Roy, COLBERT; Scellées du grand Sceau de cire jaune; Verifiées & Registrées en Parlement le 15. Avril 1678. Confirmées par Arrest contradictoire du Conseil Privé du Roy du 30. Septembre 1694. Il est permis à Christophe Ballard, seul Imprimeur du Roy pour la Musique, d'imprimer, faire Imprimer, vendre & distribuer toute sorte de Musique, tant vocale, qu'instrumentale, de tous Auteurs: Faisant desbances à toutes autres personnes de quelque condition & qualité qu'elles soient, d'entreprendre ou faire entreprendre ladite Impression de Musique; ny autre chose concernant icelle, en aucun lieu de ce Royaume, Terres & Seigneuries de son obeissance, nonobstant toutes Lettres à ce contraires: ny mesme de tailler ny fonder aucuns Caracteres de Musique sans le congé & permission dudit Ballard, à peine de confiscation desdits Caracteres & Impressions, & de six mille livres d'amende, ainsi qu'il est plus amplement déclaré esdites Lettres: Sadite Majesté voulant qu'à l'Extrait d'icelles mis au commencement ou fin desdits Livres imprimez, soy soit ajoutée comme à l'Original.

